

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : YACHTCARE KIT DE REPARATION UNIVERSEL EPOXY (COMPOSANT A)

Utilisation : Pièces stratifiées / Revêtement / Coulées

Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE  
Z.I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38  
Rue du Pré Didier Fax 04 76 56 14 49  
38522 SAINT EGREVE Cedex

Renseignements en cas d'urgence (santé/sécurité):  
Centre Régional Anti-Poisons Lyon - Tél. 04.72.11.69.11

## 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Nature chimique du produit :

Description : Résine époxyde modifiée sur une base de Bisphénol A.

Composants contribuant aux dangers :

NOM	N° CAS	N°CE	%	Symbole	Phrase de Risques *
Produit de réaction : Bisphénol-A/ Résine épichlorhydrine résine époxyde (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6	500-033-5	50-75 %	Xi, N	R36/38 R43 R51/53
Bisphénol-F- résine époxyde	9003-36-5		12-20%	Xi, N	R36/38 R43 R51/53
Ether glycidique des alcools C12-C14	68609-97-2	271-846-8	5-15 %	Xi, N	R38 R43 R51/53

\* Libellés des phrases de risques : voir point 16

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau

Sensibilisation possible par contact avec la peau

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

« Contient des composés époxydés. Suivre les consignes du fabricant »

## 4. PREMIERS SECOURS

Recommandation générale : Respecter les mesures de protection individuelle.

Enlever immédiatement les vêtements souillés

En cas de malaise, consulter un médecin.

Sur la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Rincer, ne pas utiliser de solvant.

Appliquer soigneusement de la crème sur les parties nettoyées.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

Sur les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, paupières écartées, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation :

Amener la victime hors de la zone de danger, faire respirer de l'air frais. Puis consulter immédiatement un médecin.

En cas de respiration irrégulière/arrêt respiratoire : respiration artificielle.

En cas de perte de connaissance, coucher et transporter la victime en position latérale stable.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche, boire de l'eau, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche ou brouillard d'eau.  
Moyens d'extinction contre-indiqués : Jet d'eau à grand débit.  
Dangers particuliers dus à la substance ou au produit lui-même, à ses produits de combustion ou aux gaz présents :  
En cas d'incendie, outre le dioxyde de carbone et le monoxyde de carbone, d'autres gaz ou vapeurs toxiques peuvent se former.  
Mesures particulières de protection : Ne pas inhaler les gaz. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.  
Autres recommandations : Collecter l'eau d'incendie contaminée séparément, ne pas évacuer dans les canalisations ou les égouts.  
Eliminer les résidus et eaux d'incendie contaminées conformément aux réglementations locales en vigueur.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### Précautions individuelles :

Respecter les prescriptions de sécurité (voir points 7 et 8).  
Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs. Veiller à la bonne ventilation des locaux.  
Eloigner de toutes sources de feu ou d'ignition.  
Interdire l'accès aux personnes non habilitées.

### Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les canalisations, les égouts et les cours d'eau.  
En cas de contamination des rivières, des fleuves, des lacs ou des canalisations/égouts, prévenir les autorités compétentes, conformément à la législation.

### Méthodes de nettoyage / récupération :

Ramasser avec une matière absorbante, respecter le point 8.  
Evacuer en suivant les consignes indiquées au point 13.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Manipulation :

Ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.  
Refermer immédiatement après prélèvement de produit.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Eviter de respirer les vapeurs.  
Bien ventiler le poste de travail, aspirer localement si nécessaire.

### Incendie et explosion :

Eloigner de toutes sources de feu ou d'ignition  
Ne pas fumer  
Eviter les accumulations de charges électrostatiques

### Stockage :

Toujours conserver dans le récipient d'origine.  
Eviter les températures inférieures à 5°C et supérieures à 40°C.  
Stocker les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé.  
Ne pas mettre en contact avec des produits alimentaires, boissons ou fourrages.

---

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Composants présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail

CAS N°	Désignation	N° CE	Type	Valeurs	Unité
Inconnus					

### Equipements de protection individuelle :

#### Voies respiratoires :

Bien ventiler le local.  
Protection respiratoire en cas de ventilation insuffisante.  
Recommandation : filtre de type A, couleur brune.

#### Protection des mains :

Gants de protection en caoutchouc ou en plastique.

Respecter les recommandations du fabricant des gants relatives à leur perméabilité, leur résistance à la pénétration et les conditions particulières sur le lieu de travail.

**Protection des yeux :**

Lunettes de protection avec coques latérales ou protection faciale.

**Corps :**

Porter une tenue de protection.

**Mesures d'hygiène :**

Avant toute manipulation se munir de tous les équipements de protection.

Ne pas manger, boire ou fumer durant les travaux.

Après manipulation, se laver les mains, ôter les vêtements souillés.

Ne pas employer de solvant pour le nettoyage de la peau.

Jeter immédiatement les résidus et déchets dans des conteneurs fermés.

Stocker les vêtements de travail séparément des vêtements de ville.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

**Etat physique :**

Aspect : liquide

Couleur : jaunâtre

Odeur : légèrement aromatisée

**Informations relatives à la sécurité :**

Température d'ébullition : > 200 °C

Point d'éclair : 130 °C environ

Méthode : SIN 51758

Pression de vapeur : 20 °C < 0,001 Pa

Densité : 20 °C 1.1 g/cm<sup>3</sup> v.

Solubilité dans l'eau : insoluble.

Viscosité dynamique : à 25 °C 800-1100 mPa.s

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

---

**Réactivité dangereuse :**

Faire attention à la réaction exothermique avec les durcisseurs.

Matériaux à éviter : acides forts, bases fortes, oxydants forts.

Faire attention à l'inflammabilité du matériel.

**Produits de décomposition dangereux :**

Aucun si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

**Décomposition thermique :**

Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

Toxicité aiguë :

LD 50, oral, rat : > 5000 mg/kg

Irritation dans les yeux : irritant (lapin)

Irritation sur la peau : irritant (lapin)

Sensibilisation : provoque une sensibilisation (cutanée, cobaye)

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

---

N'est pas facilement biodégradable.

Ne pas rejeter dans le sol, les égouts, canalisations ou cours d'eau.

---

### 13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

**Elimination du produit :**

Eliminer le produit dans un centre d'incinération agréé conformément aux réglementations en vigueur.

Code de déchets / Désignation du déchet (Liste/catalogue européen des déchets)

07 02 08 Autres résidus de réaction ou de distillation.

Les codes de déchets sont des recommandations, il est tout à fait possible d'utiliser d'autres codes de déchets en raison de particularités régionales.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**Transport terrestre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train)  
(transfrontalier)**

N° ONU : 3082  
Désignation du produit : Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (résine époxyde)  
Etiquette de danger : 9  
Groupe d'emballage : III

**Transport fluvial**

AND/ADNR : non communiqué

**Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)**

N° ONU : 3082  
Désignation du produit : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
Etiquette de danger : 9  
Groupe d'emballage : III  
N° EMS : F-A, S-F  
Marine polluant : Non

**Transport aérien ICAO et IATA-DGR**

N° ONU : 3082  
Désignation du produit : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
Etiquette de danger : 9  
Groupe d'emballage : III

---

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

Marquage

Contient :

Produit de réaction : Bisphénol-A-Epichlohydrine résine époxyde, poids moléculaire moyen : <= 700

Bisphénol - F - résine époxyde.

Ether glycidique des alcools C12-C14

Etiquetage : Xi irritant  
N Dangereux pour l'environnement

**Phrases de risques (R) :**

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases de sécurité (S) :**

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

- S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées  
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données sécurité.  
S29/56 : Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte de produits dangereux ou spéciaux.

" Contient des composés époxydés. Suivre les consignes du fabricant."

**Réglementation nationale :**

Respecter la législation relative aux restrictions d'emploi, par exemple, les lois de protection des mineurs et de protection maternelle.

Réglementation allemande pour les liquides inflammables (VbF) : Non concerné

Références diverses : TA - AIR Classe III

Classe de contamination de l'eau (WGK) : 2 (VwVwS, Anh. 4 vom 17 mai 1999), directive sur les matières dangereuses pour l'eau du 17 mai 1999 annexe 4

Consulter aussi la notice « BG Chemie » :  
M 023 « Résines polyester et époxyde »

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Phrases de risques importantes :**

- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51 : Toxique pour les organismes aquatiques.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention de l'utilisateur est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

C'est sous la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de sécurité de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci soit lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si par la suite le récipiendaire utilise un produit Soloplast-Vosschemie dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers leurs propres fiches de sécurité, et ce, en accord avec la Directive 88/379/CEE.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.